

# OvV CASTOR - HARA

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITES Agrément 2009-690

25 RUE LE PELETIER 75009 PARIS

TEL : (33) 01 48 24 30 77 - FAX : (33) 01 48 00 91 07

www.castor-hara.com – etude@castor-hara.com

SARL au capital de 10000 € N°SIRET 512 666 124 00015

**CONDITIONS DE VENTES VOLONTAIRES** La vente se fera expressément au comptant et les prix s'expriment en euros (€)

L'adjudicataire devra acquitter en sus du montant des enchères : 28% TTC

Pour les adjudicataires enchérissant sur le site drouotonline.com (drouot live) il sera perçu des frais additionnels à la charge de l'acquéreur de 1,5%HT soit 1,80%ttc, pour les adjudicataires enchérissant sur le site interencheres.com il sera perçu des frais additionnels à la charge de l'acquéreur de 3,60%TTC.

## **Lots à retirer sans frais au Garde-Meuble Euroviatransport sauf mention contraire dans la fiche**

Dès l'adjudication prononcée, les objets sont sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui sont à leur charge. Le retour des lots à l'étude est une facilité pour les clients celui-ci n'engage pas la responsabilité du Commissaire-Preneur à quelque titre que ce soit. En cas de paiement par chèque, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement. Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. Règlement en espèces pour un montant maximum de 1000€ ou 15 000€ lorsque l'acquéreur peut justifier que son domicile fiscal n'est pas en France. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente et réclament cet objet après le prononcé du mot adjugé, le dit objet sera remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau. A défaut de paiement, l'objet pourra être remis en adjudication sur folle enchère, immédiatement ou à la première opportunité. L'ordre du catalogue sera suivi, toutefois le commissaire-preneur se réserve le droit de réunir ou de diviser des lots. Les indications figurant au catalogue sont établies par la Svv Castor Hara et l'expert, qui l'assiste le cas échéant, avec toutes la diligence requise par une Svv de meubles aux enchères publiques, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées au moment de la présentation de l'objet et portée au procès verbal de la vente. Ces informations, y compris les indications de dimension figurant dans le catalogue sont fournies pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle.

Lots précédés d'un # : lot judiciaire vendu par le ministère de la SCP LIBERT - HARA – SEJOURNANT

Frais de vente 14%28TTC

Lot précédé d'un □ : selon les conditions prévues par l'article L321-5 II du code du commerce, lot appartenant à l'un des salariés, dirigeants ou associés de la OvV Castor-Hara

Les proportions et les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différents en raison du processus d'impression. L'absence d'indication d'une restauration d'usage, d'accidents, retouches ou de tout autre incident dans le catalogue, sur des rapports de conditions ou des étiquettes ou encore lors d'une annonce verbale n'implique nullement qu'un bien soit exempt de défaut. En outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage ou tout autre mesure de conservation du bien ne sont pas signalés.

En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, la Svv Castor Hara est tenue par une obligation de moyens ; sa responsabilité éventuelle ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de la Svv Castor Hara. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de la Svv Castor Hara Nous invitons donc les acquéreurs à juger par eux-mêmes ou assistés de l'expert qu'ils estiment compétent, de la qualité des œuvres présentées à la vente. Cela durant la durée des expositions publiques. Aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée

L'exportation de tout bien hors de France peut être soumise à l'obtention d'une autorisation d'exporter que ce soit dans un Etat membre ou hors de l'Union Européenne. Il est de la responsabilité de l'acquéreur d'obtenir l'autorisation d'exportation. Le fait qu'une autorisation d'exporter requise soit refusée ou tardive, ne pourra pas justifier l'annulation de la vente, ni aucun retard de paiement du montant total dû. La Maison de Ventes se charge d'exécuter gratuitement les ordres d'achat qui lui sont confiés. Ils sont une facilité pour les clients. La Maison de Ventes n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour tout autre cause. Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité. Les enchères téléphoniques sont acceptées pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1 000€

# **OvV CASTOR - HARA**

**COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITES** Agrément 2009-690

25 RUE LE PELETIER 75009 PARIS

TEL : (33) 01 48 24 30 77 - FAX : (33) 01 48 00 91 07

[www.castor-hara.com](http://www.castor-hara.com) – [etude@castor-hara.com](mailto:etude@castor-hara.com)

SARL au capital de 10000 € N°SIRET 512 666 124 00015